

Est-ce un ovni? Est-ce un avion? Non. C'est un drone!

Saint-Alphonse-Rodriguez, le 11 juillet 2017 – La municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez tient à rassurer sa population : ce ne sont pas des extraterrestres en quête d'une nouvelle contrée à envahir qui survoleront son territoire au cours des prochains mois, mais bien des drones qui ont pour mission de veiller à la surveillance des carrières et sablières.

La Municipalité reçoit actuellement des redevances proportionnelles aux tonnes métriques qui sont vendues pendant l'année en provenance des 4 carrières et sablières exploitant son sol. L'utilisation de drones consiste à mettre de l'avant une nouvelle mesure afin compléter la déclaration provenant des carrières et sablières sur le tonnage vendu. Les services de l'entreprise ND HELI ont été retenus afin de survoler les zones de la sablière Jobert (rue de la Sucrierie), de la sablière La-Ro (route 343), de la carrière appartenant à l'entreprise Excavation Serge Perreault (route 337) et des exploitations d'Asphalte Général (route 337).

« L'utilisation de drones équipés de logiciels de calcul de volume nous permettra d'évaluer la quantité de matériaux prélevés depuis chacun des sites visés. Nous souhaitons effectuer un certain contrôle des activités qui se passent sur notre territoire. Aucun autre moyen de vérification n'était utilisé par le passé et il est de notre responsabilité de veiller au respect de la réglementation en vigueur à ce sujet », affirme Renald Gravel, directeur général de la Municipalité.

Également, la municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez évalue la possibilité d'avoir éventuellement recours aux drones pour faciliter l'inspection des bandes riveraines du secteur. La population sera informée des suites de cette décision si elle venait à être mise en application.

Pour plus de détails au sujet de la municipalité de Saint-Alphonse-Rodriguez et de ses activités, les citoyens peuvent composer le 450 883-2264 ou visiter le www.munsar.ca.

